

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et de ORANGE du LOT en date du 25 Mars 2019

Le Président ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et remercie les personnes pour leurs présences.

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2018**

### **Locations en nuitées**

BIDART : 203	taux d'occupation de 56 %.
COLLIOURE : 273	76 %
MIMIZAN : 140	39 %
NOIRMOUTIER : 105	58 %

Pour un total de 721 nuitées pour un taux d'occupation de 57 %, soit une augmentation toute relative de 5,1 % par rapport à 2017.

Une personne demande combien de temps peut-on réserver à l'avance ? Réponse 3 mois.

### **Cinémas en nombre de billets**

CAHORS : 860      PRAYSSAC : 260      BIARS : 31      FIGEAC : 50      GOURDON : 119

Soit un total de 1230 billets, chiffre en régression d'environ 20 % par rapport à 2017.

L'explication tient dans le fait que les Postiers actifs peuvent commander via le Portail Malin leurs billets de cinémas à des tarifs plus attractifs que le COS mais en quantité limitée.

Pour cette année le LOT ne bénéficie toujours pas de tarif préférentiel sur le Portail Malin alors que les départements limitrophes en profitent. Le Président va faire le nécessaire auprès de la DNAS.

### **Spectacles en nombre billets**

64 billets ont été placés contre 237 pour l'année 2017, la baisse très significative est due d'une part au nombre d'animation en retrait et d'autre part à la notoriété des intervenants.

### **Loisirs en nombre de billets**

CAP NATURE : 41      KARTING : 111      YUUPI PARC : 43      WALIBI : 12

Soit un total de 207 billets, en légère baisse de 9 %, qui peut s'expliquer par la fermeture une partie de l'année du YUUPI PARC.

Pour les billets de Walibi c'est le COS du 81 qui délivre les entrées.

## **Tombola**

Le Président remercie Alain pour son implication pour notre tombola annuelle, ce dernier tient à souligner que le mérite revient également aux personnes qui s'investissent dans les bureaux pour effectuer la vente des carnets.

En 2019 le lot principal est un voyage à Marrakeck 8 jours en demi-pension pour 2 personnes.

## **Bilan financier**

Nous constatons un déficit de 5852 €.

Explications : Nous n'avons pas eu la subvention d'Orange pour un montant de 1250 €. Une personne réservataire de la Philatélie qui avait 4 abonnements nous doit environ 1000 € (décalage important entre la réception, l'envoi et le paiement). Le ravalement de façade de l'appartement de Bidart nous a coûté 4000 € et nous avons également changé tout le mobilier.

Le Président en profite pour remercier José, Mario et Serge pour leurs travaux notamment à Bidart.

## **Commission de contrôles**

La vérification des comptes a été effectuée par Mesdames Bernadette ADRIAN et Elisabeth ROUDAYRE. Mario CZEBOTAR était également présent afin de prendre la suite de Bernadette.

Les comptes sont certifiés justes et sincères.

Cependant il manque des justificatifs, des ordres de mission pour les travaux et les paiements par carte ne sont pas systématiquement justifiés par le Président.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 bilan adopté à l'unanimité

## **Renouvellement du bureau**

Un tiers des membres doit être renouvelé sont concernés Florence LETURGIE, Françoise VERNHIE, Freddy OULIE, Alban PAYRASTRE et Serge URENA.

Alban PAYRASTRE n'a pas souhaité se représenter, nous avons deux nouvelles candidates : Sylvie GRAND et Chantal LASJAUNIAS.

Le vote se déroule à bulletin secret. (30 votants)

Résultat : Freddy OULIE 30 voix, Florence LETURGIE 28, Françoise 27, Sylvie 26, Serge 25 et Chantal 11. Les cinq premiers sont donc élus.

## **Travaux envisagés pour la période 2019 / 2020**

Nous envisageons d'installer la climatisation dans l'appartement de COLLIOURE et de changer l'ensemble de la literie et peut être une partie du mobilier.

José, Serge et Mario doivent étudier la possibilité de pouvoir installer eux-mêmes la climatisation.

Bernadette demande si le changement du canapé est prévu. Le Président répond par la négative ce dernier étant récent 4ans.

### **Subvention ORANGE 2018**

Le Président nous informe que cette dernière a été refusée par le CE, en effet 2 syndicats ont voté contre pour le LOT.

Le dossier à compléter est toujours envoyé en Juillet avec une date butoir de réception fin Août, nous avons transmis ce dossier en Septembre, mais ce n'est pas la raison du refus car d'autres COS font de même.

Mr PONS précise que le CE d'Orange sera dissout fin décembre 2019, mais que le budget a déjà été voté pour cette année.

Le Président propose de faire conjointement la demande pour 2019 et le rappel pour l'année 2018.

### **Subvention La Poste 2018**

Au titre de 2018, 6523 € ont été versés au COS .

Le COS 31 nous a informé que chaque COS aurait pour 2019 5000 €, plus le loyer et les charges pour les COS non logés ce qui est notre cas.

Le responsable DNAS situé à Bordeaux a été remplacé.

Le Président clos l'Assemblée en remerciant à nouveau les participants et propose de partager le verre de l'amitié.

Le Président

Francis LACOMBE

Le Secrétaire

Alain MAURY